

Résolution présentée par la délégation de la République de Côte d'Ivoire

Thème	Agenda 2030 pour le développement durable
Concerne	Fond Vert de l'ONU pour la croissance durable dans les pays en développement
L'Assemblée Générale,	
Inquiétée	de l'augmentation rapide des gaz à effet de serre à travers le monde dûe à l'utilisation exponentielle des énergies fossiles par les pays occidentaux pour se développer,
Déplorant	le manque de fonds disponibles pour les investissements favorisant le climat et créant des infrastructures pro-développement durable dans les pays en développement,
Soulignant	que les sommes d'argent investies par les pays développés dans les énergies fossiles seraient plus que suffisantes pour couvrir les transitions énergétiques des pays en développement,
Constatant	un manque de régularité lorsqu'il s'agit de participer de manière durable aux projets écoresponsables et un manque de transparence tout au long du processus de financement,
Rappelant	qu'à ce jour, 195 pays ont signé l'Accord de Paris visant à atteindre la neutralité carbone en 2050,
Ajoutant	que pour y arriver, les pays devront dépenser beaucoup de capital et aussi bouleverser leurs modes de vie, ce qu'ils veulent éviter de faire donc qu'en investissant dans le FVI, ils contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), ce qui les rapproche de leur but imposé par l'Accord tout en aidant des pays à se développer durablement,
Décide	de créer un organisme indépendant géré par l'ONU, le Fond Vert Inter-pays (FVI), ayant un rôle d'intermédiaire entre les pays souhaitant réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et les pays souhaitant se développer d'une manière écologique ; <ul style="list-style-type: none">- d'inciter les pays développés à investir dans le FVI en affirmant que plus un pays investit dans le fond, plus il aura réduit les émissions de GES mondialement et donc il aura moins besoin d'impacter le mode de vie de ses citoyens pour tendre vers la neutralité carbone en 2050 ;- d'inviter les pays développés à investir dans ce fond, améliorant ainsi la situation écologique mondiale et économique mondiale.

Le texte français fait foi